Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212902852-20260930-DELIB3009260001-DE

COMMUNE DE TRÉFLAOUÉNAN

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 24 Septembre 2026	Le mercredi trente septembre deux mil vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur PONTU Jacques.
Membres : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 Pour : 15	**Présents** : PONTU Jacques, MUZELLEC Marie-Catherine, OLLIVIER Serge, GRALL Florence, GUEGUEN Serge, RAZIL Jean-Luc, HALLER Patrick, MILIN Catherine, LE REST Jocelyne, LAURANS Delphine, ABGRALL David, LE LEZ Laurie, MONTAC Henri, DIDOU Charlez et EDERN Carole.
Secrétaire de Séance Laurie LE LEZ	
N° Délibération	**DELIB3009260001**

OBJET : Désignation d'un secrétaire de séance : conseil municipal du 30 Septembre 2026

Le Code Général des Collectivités territoriales, prévoit en son article L. 221.15, qu'au début de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de désigner le secrétaire de séance de ce jour.

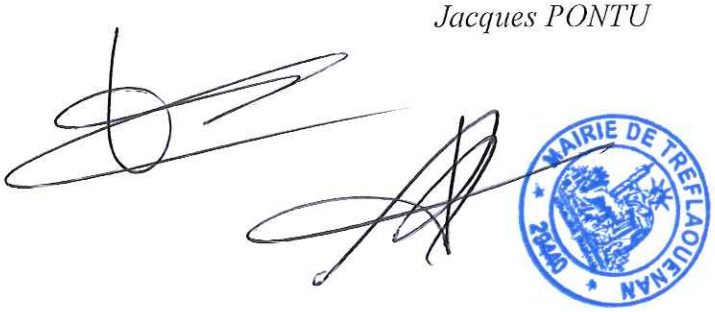
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE Laurie LE LEZ secrétaire de la séance du 30 Septembre 2026.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jacques PONTU

La Secrétaire de séance,
Laurie LE LEZ



Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le
Affiché en Mairie le